



FICHE PROCEDURE
**Obstructions des Voies Aériennes
complète ou partielle**

Équipier
Prompt secours
MAJ-05-2024

Principe de l'action de secours

- De désobstruer les voies aériennes, si elles sont totalement ou presque totalement bouchées.
- D'empêcher toute aggravation en cas d'obstruction partielle.

Risques et conséquences

Si le passage de l'air dans les VA est interrompu, l'oxygène n'atteint pas les poumons et la vie de la victime est immédiatement menacée.

L'obstruction partielle des VA peut évoluer vers une obstruction complète et avoir les mêmes conséquences, ou entraîner des complications respiratoires graves.

L'échec des manœuvres de désobstruction chez une victime présentant une OVA entraîne une privation prolongée en oxygène de l'organisme qui conduit à la perte de connaissance et à l'arrêt cardiaque.

L'obstruction complète des VA est donc une urgence qui peut entraîner la mort de la victime en quelques minutes si aucun geste de secours n'est réalisé immédiatement.

La conduite à tenir

- Voir le logigramme.
- Se référer aux fiches techniques correspondantes.

